



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

CONSEIL MUNICIPAL Territoire non organisé de la MRC de Matawinie Séance ordinaire – 11 mars 2020

SONT PRÉSENTS

- MM Sylvain Breton, maire
Martin Bordeleau, conseiller
Joé Deslauriers, conseiller
Réjean Gouin, conseiller
Martin Héroux, conseiller
Réjean Laroche, représentant d'Entrelacs
Daniel Monette, conseiller
Gaétan Morin, conseiller
Serge Perrault, conseiller
François Quenneville, conseiller
Martin Rondeau, conseiller
Richard Rondeau, conseiller
- Mmes Audrey Boisjoly, conseillère
Isabelle Parent, conseillère
Isabelle Perreault, conseillère

Formant quorum sous la présidence de monsieur Sylvain Breton.

EST ABSENT

- M. Bruno Guilbault, conseiller

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

- M. Pierre Winner, secrétaire-trésorier et directeur général par intérim
Félix Nadeau Rochon, directeur par intérim du Service d'aménagement
- Mmes Hélène Fortin, secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe
Julie Dorich, secrétaire de direction

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté,

Il est proposé par M. Richard Rondeau, appuyé par M. Serge Perrault et résolu unanimement que la présente assemblée soit et est ouverte à 14 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Gaétan Morin, appuyé par M. Serge Perrault et résolu unanimement que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2020
4. DOSSIERS
 - 4.1. PMVI – Achat d'un conteneur pour ASRDD – TNO – Autorisation
 - 4.2. PMVI – Descentes de bateau – Appel d'offres – Décision
 - 4.3. PAFIO 2018-2023 – Harmonisation des coupes forestières, secteurs CAPITAINÉ et FLORENCE (ZEC Boullé) – Décision
 - 4.4. Entretien du chemin Casey – TNO – Décision
 - 4.5. Modification de la politique PACT - Décision
5. LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES ENGAGEMENTS - DÉPÔT
6. LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES - DÉPÔT

TNO-015-2020

TNO-016-2020



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

CONSEIL MUNICIPAL Territoire non organisé de la MRC de Matawinie Séance ordinaire – 11 mars 2020

7. VARIA
8. PÉRIODE DE QUESTIONS
9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2020

TNO-017-2020

Il est proposé par M. Daniel Monette, appuyé par M. Richard Rondeau et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal, comme rédigé.

4. DOSSIERS

4.1. PMVI – Achat d'un conteneur pour ASRDD – TNO - Autorisation

TNO-018-2020

Considérant :

- Les sommes accordées par le PMVI à la MRC de Matawinie;
- Les 20 000 \$ dédiés à l'amélioration de la desserte en services de gestion des matières résiduelles du TNO (TNO-057-2017);
- La problématique des dépôts fréquents de RDD au site de conteneurs de la Baie du Milieu fréquenté par les résidents et villégiateurs du TNO;
- Le programme de récupération des RDD de la MRC de Matawinie;
- Le partenariat actuel entre l'administration du TNO et celle de la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie (SDPRM) pour la gestion du site de conteneurs;

En conséquence, il est proposé par Mme Isabelle Parent, appuyée par M. Martin Héroux et résolu unanimement que le Conseil municipal du TNO de la MRC de Matawinie autorise l'achat d'un conteneur maritime modifié (12 169,89 \$) plus les taxes applicables, qui servira à l'aménagement d'une aire de stockage des RDD pour les résidents et villégiateurs du TNO, ainsi que le paiement des dépenses afférentes à même les sommes du PMVI dédiées à l'amélioration de la desserte des services en gestion des matières résiduelles pour le TNO.

4.2. PMVI – Descentes de bateau – Appel d'offres - Décision

TNO-019-2020

Considérant que le Conseil du TNO a adhéré au Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec par la résolution TNO-019-2017 le 8 mars 2017;

Considérant que le Conseil du TNO a adopté la répartition des fonds PMVI par la résolution TNO-035-2017 le 10 mai 2017;

Considérant que le Conseil du TNO a décidé d'accorder la somme de 15 000 \$ au projet de réaménagement des descentes à bateaux des lacs Légaré, Villier et Devenyns et une somme de 20 000 \$ pour la réfection du barrage du lac à la Galette;

Considérant que le projet de réfection du barrage du lac Galette est retardé indéfiniment et que les fonds doivent être investis avant la date d'échéance du programme;

En conséquence, il est proposé par M. Gaétan Morin, appuyé par M. Martin Héroux et résolu unanimement par le Conseil du TNO de la MRC de Matawinie :

- de transférer la somme de 20 000 \$ prévue pour le projet de réfection du barrage du lac à la Galette vers le projet de réaménagement des descentes de bateaux des lacs Légaré, Villier et Devenyns;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

CONSEIL MUNICIPAL Territoire non organisé de la MRC de Matawinie Séance ordinaire – 11 mars 2020

- d'autoriser le Service d'aménagement à procéder à l'appel d'offres en vue de la réalisation des travaux.

M. Joé Deslauriers quitte l'assemblée

4.3. PAFIO 2018-2023 – Harmonisation des coupes forestières, secteurs CAPITAINÉ et FLORENCE (ZEC Boullé) - Décision

TNO-020-2020

Considérant que des travaux d'aménagement forestier sont prévus dans le cadre du Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) 2018-2023, dans les secteurs CAPITAINÉ et FLORENCE situés dans la ZEC Boullé;

Considérant qu'aucun commentaire n'a été émis dans le cadre des consultations publiques de mars 2018 et de février 2020 du Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO 2018-2023) pour ces secteurs;

Considérant que la ZEC Boullé, territoire faunique structuré, impliqué dans l'harmonisation n'a soulevé aucun enjeu spécifique pour ces secteurs;

Considérant que seules les mesures d'harmonisation générales s'appliqueront dans l'harmonisation de ces secteurs;

Considérant que l'harmonisation de ces secteurs sera soumise à la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) 062 pour entérinement;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Bordeleau, appuyé par Mme Isabelle Parent et résolu unanimement d'approuver les secteurs d'aménagement forestier situés dans la ZEC Boullé identifiés au PAFIO 2018-2023, soit les secteurs Capitaine et Florence ainsi que les mesures d'harmonisation générales associées.

4.4. Entretien du chemin Casey – TNO - Décision

TNO-021-2020

Considérant que le chemin Casey est un chemin multiusage situé en terre publique;

Considérant que le chemin Casey est admissible à au moins deux programmes de subvention permettant d'effectuer son entretien estival et hivernal;

Considérant que la somme de 50 000 \$ a été prévue au budget 2020 pour l'entretien du chemin Casey;

Considérant qu'il est souhaitable de rendre cette somme disponible à l'ensemble des associations de villégiateurs effectuant l'entretien des chemins multiusages;

Considérant qu'il est souhaitable de donner un délai raisonnable à la Communauté de Manawan et aux usagers pour réorganiser la logistique de l'entretien du chemin Casey;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Bordeleau, appuyé par M. Serge Perrault et résolu unanimement par le Conseil du TNO de la MRC de Matawinie de poursuivre l'entretien estival du chemin Casey pour l'année 2020 et par conséquent, de procéder à un appel d'offres sur invitation.

M. Joé Deslauriers se joint à l'assemblée

4.5. Modification de la politique PACT - Décision

Ce point est reporté sine die.

5. LISTES DES DÉBOURSÉS ET ENGAGEMENTS – DÉPÔT

TNO-022-2020

Il est proposé par M. Gaétan Morin, appuyé par M. Réjean Gouin et résolu unanimement d'adopter les listes des déboursés et engagements, telles que présentées :



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Municipalité régionale
de comté de Matawinie**

**CONSEIL MUNICIPAL
Territoire non organisé de la MRC de Matawinie
Séance ordinaire – 11 mars 2020**

Compte « Général » TNO

Chèque n° 3414, montant total de 54,00 \$

Dépôts directs n°s 700245 à 700249 incl., montant total de 31 363,58 \$

Engagements 2020 n°s 20-000013 à 20-000018, montant total de 563,41 \$

6. LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS - DÉPÔT

La liste complète des virements budgétaires autorisés par le secrétaire-trésorier et directeur général par intérim est déposée aux élus.

7. VARIA

Aucun point n'est ajouté.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée au Conseil.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Isabelle Perreault, appuyée par Mme Isabelle Parent et résolu unanimement que la présente séance ordinaire du Conseil municipal du Territoire non organisé soit et est levée à 14 h 17

TNO-023-2020

Pierre Winner
Secrétaire-trésorier et
directeur général par intérim

Sylvain Breton
Maire